

VIE
DE NAPOLEÓN.

SE TROUVE AUSSI :

Chez TARTIER, à Bruxelles, rue de la Montagne;

DE MAT, à Bruxelles, Grande Place;

LEROUX, à Mons, Grande Place;

LECHARLIER, { à Bruxelles, Montagne de la Cour;
La Haye, Hoog Straat;
Gand, Place d'Armes;
Louvain, rue de Tirlemont;
Anvers, Place de Meir.

VIE
DE NAPOLEON,

PRÉCÉDÉE DU
TABLEAU DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE;

PAR
SIR WALTER SCOTT.

Avec des Notes.

TOME X.



BRUXELLES,
LAURENT FRÈRES, ÉDITEURS,
PLACE DE LOUVAIN, N^o 547.

✻
1827.

VIE

DE

NAPOLÉON BONAPARTE.

CHAPITRE PREMIER.

Arrivée de Bonaparte à Paris. — Les deux chambres s'assemblent, et adoptent des mesures qui montrent qu'elles désirent l'abdication de Napoléon. — Bonaparte tient un grand conseil. — Fouché présente aux représentans l'acte d'abdication de Napoléon, qui stipule que son fils lui succèdera. — Rapport exagéré de Carnot à la chambre des pairs, sur les moyens de défense. — Il est contredit par Ney. — Débats orageux dans la chambre des pairs sur l'acte d'abdication. — Les deux chambres éludent de reconnaître formellement Napoléon II. — Nomination d'un gouvernement provisoire. — Napoléon est prié de se retirer à la Malmaison. — Il offre ses services pour la défense de Paris : ils sont rejetés. — Il est placé sous la surveillance du général Becker. — Mesures prises à Rochefort pour son départ pour les États-Unis. — Il arrive à Rochefort le 3 juillet. — Le gouvernement provisoire cherche en vain à traiter avec les alliés, ou à exciter les Français à la résistance. — Les alliés s'avancent sur Paris ; un armistice est conclu, et ils y entrent le 7 juillet. — La chambre des pairs se disperse, et les membres de l'autre chambre sont exclus du lieu des séances. — Louis XVIII rentre dans Paris le 8 juillet. — Réflexions sur le second retour des Bourbons.

Quelque immenses que fussent assurément les conséquences directes et immédiates de la bataille de Water-

loo, puisque ce n'était rien moins que la perte entière de la campagne et la destruction complète de la belle armée de Napoléon, les évènements même les plus éloignés auxquels elle donna lieu furent d'une telle importance, qu'il est permis de douter s'il y eut jamais dans l'histoire une grande bataille suivie d'aussi nombreux et d'aussi grands résultats.

La partie de l'armée française qui avait échappé aux désastres de la bataille de Waterloo se retira dans le plus affreux désordre vers les frontières de France. Bonaparte lui-même continua sa fuite; et de Charleroi, ville près de laquelle il s'était d'abord arrêté, il se dirigea en toute hâte sur Philippeville. De là son intention, a-t-on dit, était d'aller se mettre à la tête de l'armée de Grouchy; mais aucune troupe d'aucune espèce n'avait été ralliée; et Charleroi ayant été occupé presque aussitôt par les Prussiens, le bruit se répandit que la division était détruite, et que Grouchy lui-même était fait prisonnier. Napoléon continua donc à fuir, laissant l'ordre, qui ne fut pas exécuté, de rallier les débris de l'armée à Avesnes. Mais ce ne fut qu'à Laon que Soult réussit à rassembler quelques milliers d'hommes. Pendant ce temps, Bonaparte avait pris la poste, et était arrivé à Paris, où il apporta lui-même la nouvelle de sa défaite.

Le 19 juin, cent coups de canon avaient assourdi les habitans de la capitale pour annoncer la victoire de Ligny, et les papiers publics avaient été remplis des relations les plus emphatiques et les plus mensongères sur le passage de la Sambre, l'affaire de Charleroi et la bataille des Quatre-Bras. Les bonapartistes étaient au comble de l'ivresse, les républicains indécis, et les royalis-

tes consternés. Le 21, dans la matinée, trois jours après la fatale affaire de Waterloo, on commença à se dire d'abord à l'oreille, et bientôt ouvertement, que Napoléon était revenu seul de l'armée la veille au soir, et qu'il était alors au palais de l'Élysée-Bourbon. L'affreuse vérité ne tarda pas à transpirer. Il avait perdu une bataille rangée, une bataille terrible, décisive, et l'armée française, qui avait quitté la capitale, si fière, si déterminée, si pleine de confiance et d'espoir, était entièrement détruite.

On a allégué beaucoup de raisons pour justifier Napoléon de n'être pas resté avec son armée dans cette occasion, et de n'avoir pas tenté du moins de la réorganiser ; mais le secret semble expliqué par la crainte que lui inspiraient les républicains et les constitutionnels de Paris. Il dut se rappeler que Fouché, et d'autres du même parti, lui avaient conseillé, même avant qu'il se mît à la tête de l'armée, de terminer les malheurs de la France en abdiquant la couronne. Il sentait que ce qu'ils avaient osé lui suggérer à l'heure de sa puissance, ils n'hésiteraient pas à le demander, à l'exiger même au moment de sa défaite, et que la chambre des représentans chercherait à faire sa paix en le sacrifiant. « On sait, dit un auteur déjà cité, et partisan de Bonaparte, on sait qu'il dit, après les désastres de la campagne de Russie, qu'il confondrait les Parisiens par sa présence, et qu'il tomberait au milieu d'eux comme la foudre. Mais il est des choses qui ne réussissent que parce qu'elles n'ont jamais été faites, et qui, par cette raison, ne doivent jamais être tentées une seconde fois. Sa cinquième fuite de son armée lui fit perdre le reste de ses partisans,

et détacha de sa cause tous ceux qui auraient pu lui pardonner ses malheurs, mais qui voulaient du moins qu'il fût le premier à se relever du coup qui l'avait frappé *.

C'est une preuve curieuse de l'esprit public qui régnait alors à Paris, qu'à la nouvelle de cette terrible catastrophe les fonds montèrent aussitôt après que le premier étonnement causé par cette nouvelle fut passé, c'est-à-dire dès qu'on eut le temps d'examiner les conséquences probables du succès des alliés. On eût dit que le crédit public renaissait à la première nouvelle, quelque désastreuse qu'elle fût d'ailleurs, qui faisait espérer la fin du règne de Bonaparte.

Les conjectures de Napoléon ne l'avaient pas trompé. Il était clair que, quelque déférence que les jacobins lui eussent témoignée dans sa puissance, ils étaient sans pitié pour lui dans ses revers. Ils sentirent que l'occasion était favorable pour se débarrasser de lui, et ils ne cherchèrent pas à cacher qu'ils étaient résolus d'en profiter.

Les deux chambres s'assemblèrent à la hâte. La Fayette prit la parole dans celle des représentans, et son langage fut celui d'un vieil ami de la liberté. Il parla des bruits sinistres qui circulaient, et invita tous les membres à se rallier autour de l'étendard tricolore, celui de la liberté, de l'égalité et de l'ordre public, et à déclarer : 1° que l'indépendance de la nation était menacée ; 2° que les chambres se constituaient en permanence, et que toute tentative pour les dissoudre serait un crime de haute trahison ; 3° que les troupes avaient bien mérité de la

* Lettres écrites de Paris pendant le dernier règne de Napoléon.

patrie ; 4° que la garde nationale serait convoquée ; 5° que les ministres seraient invités à se rendre sur-le-champ dans le sein de l'assemblée.

Ces propositions indiquaient assez que la chambre des représentans craignait d'être dissoute une seconde fois de vive force , en même temps qu'elles annonçaient qu'elle était déterminée à se mettre à la tête des affaires , sans faire plus long-temps attention à l'empereur. Elles furent adoptées toutes , à l'exception de la quatrième , relative à la garde nationale , qui fut regardée comme prématurée. Regnault de Saint-Jean-d'Angely essaya de lire un bulletin qui contenait une relation inexacte et imparfaite de ce qui s'était passé sur les frontières ; mais les représentans l'interrompirent à grands cris , et demandèrent les ministres ; enfin , après un délai de trois ou quatre heures , Carnot , Caulaincourt , Davoust et Fouché entrèrent dans la salle avec Lucien Bonaparte.

La chambre s'étant formée en comité secret , les ministres lui firent connaître toute l'étendue du désastre , et annoncèrent que l'empereur avait nommé Caulaincourt , Fouché et Carnot commissaires pour traiter de la paix avec les alliés. Les membres du parti républicain , et notamment Henri Lacoste , dirent en face aux ministres , qu'on ne pouvait entamer aucune négociation au nom de l'empereur , puisque les puissances alliées avaient déclaré la guerre à Napoléon ; et plus d'un membre dit même alors en termes précis qu'il n'y avait que lui entre la paix et la nation. Des applaudissemens universels partirent de tous les coins de la salle , et Lucien ne put douter plus long-temps que les représentans n'eussent

l'intention de séparer leur cause de celle de son frère. Il employa tous les moyens de conciliation, n'omit aucun genre de prières ; et, plus éloquent sans doute en prose qu'en vers, il fit un appel à leur amour de la gloire, à leur générosité, à leur fidélité et aux sermens qu'ils avaient si récemment prêtés. « Nous avons été fidèles, répondit La Fayette ; nous avons suivi votre frère dans les sables de l'Égypte, dans les neiges de la Russie. Les ossemens des Français, disséminés dans tous les pays, attestent notre fidélité. » Tous semblaient n'avoir qu'un sentiment, c'était que l'abdication de Bonaparte était une mesure indispensable. Davoust, ministre de la guerre, se leva, et protesta qu'il n'entreprendrait jamais rien contre la liberté ni l'indépendance de la chambre. C'était, par le fait, embrasser sa cause. On nomma un comité de cinq membres pour se concerter avec les ministres ; ceux-ci mêmes, quoique nommés par Napoléon, ne passaient point pour lui être très-attachés. Carnot et Fouché étaient les chefs naturels du parti populaire ; on supposait que Caulaincourt n'était pas très-bien avec Napoléon, en sorte que les ministres semblaient plus disposés à prendre les intérêts de la chambre que les siens. Lucien vit que c'en était fait de l'autorité de son frère, s'il ne parvenait à la maintenir par la violence. Peut-être la chambre des pairs eût-elle été plus favorable à la cause impériale ; mais telle était sa constitution qu'elle avait aussi peu de confiance en elle-même que d'influence sur l'esprit public. Elle adopta les trois premières résolutions de la chambre basse, et nomma un comité de salut public.

La ligne de conduite que les représentans voulaient

suivre était claire alors ; ils s'étaient expliqués , ils avaient dit quel était le sacrifice qu'ils exigeaient de Bonaparte , et ce n'était rien moins que son abdication. Il restait à savoir si l'empereur tenterait de résister, ou s'il se soumettrait à cet empiètement sur son autorité. S'il pouvait y avoir un point de droit à discuter lorsque les deux partis ont si complètement tort, le droit était certainement du côté de Napoléon. Ces mêmes représentans étaient ses sujets ; ils l'étaient volontairement , autant que des sermens et des promesses peuvent lier les hommes ; ils avaient été convoqués en son nom ; ils n'avaient d'existence politique que comme faisant partie de son nouveau gouvernement constitutionnel. Quelque grands que fussent ses torts envers le peuple français, il n'en avait pas envers ces hommes, complices de son usurpation , qui n'étaient législateurs qu'au même titre qu'il était leur empereur. Leur droit de le mettre à l'écart et de le fouler aux pieds, parce qu'il était malheureux , ne consistait que dans le pouvoir qu'ils avaient de le faire ; et l'empressement qu'ils montrèrent à exercer ce pouvoir parlait aussi peu en faveur de leur foi aux sermens que de leur générosité. En même temps , notre commisération pour la grandeur déchue se perd dans le sentiment de cette justice qui veut que les auteurs et les complices d'un usurpateur soient les premiers à devenir les instrumens de sa ruine.

Quand Bonaparte revint à Paris , la première personne qu'il vit fut Carnot , auquel il demanda , du ton d'autorité qui lui était ordinaire , de l'argent à l'instant même , et une levée de trois cent mille hommes. Le ministre répondit qu'il ne pouvait avoir ni l'un ni l'autre ; alors

Napoléon fit venir Maret, duc de Bassano, et plusieurs autres de ses conseillers intimes; mais, quand ceux-ci parlèrent de défense, ce mot lui arracha cette exclamation amère : « Ah ! ma vieille garde, s'ils savaient seulement se défendre comme vous ! » Faisant ainsi l'aveu pénible que le bâton de commandement, celui de tous les emblèmes de la puissance qu'il préférait, s'était brisé entre ses mains. Lucien pressa son frère de maintenir son autorité, et de dissoudre les chambres de vive force; mais Napoléon, qui savait que la garde nationale pourrait bien prendre le parti des représentans, refusa de recourir à une mesure si hasardeuse. On sonda néanmoins Davoust pour savoir si l'on pourrait compter sur lui au cas qu'il fallût agir contre les chambres; mais il refusa positivement de le faire. Fouché suggéra à Napoléon l'idée de se faire nommer dictateur; mais ce n'était évidemment qu'une proposition mise en avant pour l'amuser. Ce fut dans ce moment qu'arriva la nouvelle du résultat de la séance des représentans en comité secret.

Le sort en était jeté, il fallait que Napoléon résistât ouvertement ou lâchât pied; qu'il se déclarât souverain absolu, qu'il prononçât la dissolution des chambres, ou bien qu'il abdiquât la couronne qu'il avait si récemment reprise. Lucien, en le voyant encore indécis, n'hésita pas à dire que la fumée de la bataille de Mont-Saint-Jean lui avait fait tourner la tête. Dans le fait, sa conduite dans ce moment de crise ne fut pas celle d'un grand homme. Il n'eut le courage, ni de hasarder les mesures désespérées qui seules auraient pu soutenir encore quelque temps sa puissance, ni de prendre le noble parti de faire une abdication qu'on eût pu croire volontaire. Il

s'attachait à ce qui ne pouvait plus lui être d'aucun secours, comme le criminel qui, dans sa détresse, n'a pas assez de résolution pour s'élaner au-devant de sa destinée par un effort volontaire, et qu'il faut que la main du bourreau pousse de l'échafaud*.

Dans la nuit du 21, Bonaparte tint un conseil spécial, où se trouvèrent appelés tous les ministres, le président et quatre membres de la chambre des pairs, le président et quatre vice-présidens de la chambre des représentans; ainsi que plusieurs conseillers d'état et autres personnes en place. L'empereur exposa devant cette assemblée l'état de la nation, et lui demanda son avis. Regnault, qui d'ordinaire était l'orateur impérial, prit alors la parole pour proposer qu'on fît une levée de héros pour recruter l'armée héroïque, et pour secourir ce que, par une phrase heureusement choisie, il appelait *l'aigle étonné*. Il opina donc pour que les chambres fissent un appel à la valeur française, tandis que l'empereur traiterait de la paix, « d'une manière tout à la fois noble et ferme. » La Fayette exposa que la résistance ne ferait qu'aggraver les maux de la France (a). Il y avait un sacrifice particulier que les alliés s'étaient engagés à demander au commencement de la guerre; il n'était pas probable qu'ils y renoncassent après cette victoire décisive. Il ne voyait qu'une seule mesure qui pût préserver le pays d'une lutte sanglante et ruineuse; il ne doutait pas que

* Il est inutile de rappeler au lecteur que les criminels condamnés à mort sont pendus en Angleterre. (ÉDIT. DE PAR.)

(a) La Fayette au contraire, tout en conseillant l'abdication, recommanda des mesures énergiques contre l'ennemi.

(ÉDIT. LAURENT.)

l'ame grande et généreuse de l'empereur ne la lui révélât. Maret, duc de Bassano, depuis long-temps l'ami le plus intime de Bonaparte (amitié d'autant plus funeste que, meilleur courtisan qu'homme d'état, il cherchait plutôt à calmer son humeur qu'à le guider par ses conseils), Maret prit feu à cette courageuse insinuation. Il demanda des mesures sévères contre les royalistes et les mécontents; une police et des peines comme pendant la révolution. « Si l'on y eût eu recours plus tôt, s'écria-t-il, un de ceux qui m'écoutent (voulant sans doute désigner Fouché) ne rirait pas dans ce moment des malheurs de son pays, et Wellington ne marcherait pas sur Paris. » Ce discours fut reçu avec des marques de désapprobation que la présence même de l'empereur, pour la cause duquel Maret montrait tant de véhémence, ne put contenir; des huées et des murmures couvrirent la voix de l'orateur. Carnot, qui avait des vues plus justes sur la force militaire ou plutôt sur la faiblesse de la France dans ce moment, désirait, tout démocrate qu'il était, conserver à son parti les talens de Napoléon. On dit qu'il versa des larmes en entendant insister sur la nécessité de l'abdication. Lanjuinais et Benjamin Constant appuyèrent l'avis de La Fayette; mais l'empereur avait l'air sombre, mécontent, indécis, et le conseil se sépara sans avoir pris de détermination.

Une autre nuit se passa dans la même anxiété sans que Bonaparte se fût décidé. Si la nation ou même les ministres eussent pris unanimement la résolution de se défendre, et que Napoléon eût paru vouloir soutenir la lutte, il est certain que la France eût été exposée à toutes les chances d'une guerre poussée à l'extrémité; quoique, si

l'on considère dans quel court espace de temps les alliés introduisirent sur le territoire français huit cent mille hommes de troupes effectives, il soit difficile de croire que la résistance eût pu dans aucun cas être couronnée de succès. Il serait injuste de refuser à Napoléon le sentiment naturel de compatir aux maux qu'une lutte aussi prolongée aurait imposés à la nation, et nous aimons à supposer qu'il n'eût pas voulu, pour conserver la couronne quelques instans de plus, devenir cause de la ruine du beau pays qu'il avait si long-temps gouverné. Comme la plupart des hommes qui se trouvent dans l'embarras, il reçut plus d'avis que d'offres de service. Le meilleur conseil fut peut-être celui d'un Américain, qui l'engagea à partir à l'instant même pour les états de l'Amérique du Nord, où il ne jouirait pas, il est vrai, des prérogatives royales et du vain cérémonial des cours, auquel il tenait plus que la philosophie ne le permet, mais où il serait l'objet du respect général que ses talens supérieurs et les vicissitudes de son étonnante carrière étaient si propres à commander. Mais alors, comme à Moscou, il hésita trop long-temps à prendre un parti; car, quoique l'importunité de ses amis et de ses adversaires lui eût arraché l'acte d'abdication qu'on demandait de tous côtés à grands cris, cependant cet acte renfermait des conditions qui n'avaient pu être dictées que par l'espoir de conserver une influence suprême dans le gouvernement qui devait succéder au sien.

Le 22 juin, quatre jours seulement après la défaite de Waterloo, la chambre des représentans s'assembla à neuf heures du matin, et témoigna la plus grande impatience de recevoir l'acte d'abdication. Duchesne faisait la mo-

tion qu'on le demandât péremptoirement à l'empereur, lorsque l'arrivée du message si vivement attendu vint rendre inutile cette mesure violente. Fouché en était porteur, Fouché dont toutes les intrigues réussissaient au gré de ses désirs. L'acte était conçu dans les termes suivans :

« Français ! en commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et le concours de toutes les autorités nationales. J'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi.

» Les circonstances paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations, et n'en avoir jamais voulu qu'à ma personne ! Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils sous le titre de Napoléon II, empereur des Français.

» Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil de gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les chambres à organiser sans délai la régence par une loi.

» Unissez-vous tous pour le salut public, et pour rester une nation indépendante.

» *Signé*, NAPOLEON. »

Le parti républicain ayant obtenu cette victoire proposa à l'instant même d'arrêter les bases d'une nouvelle constitution, en remplacement de celle à laquelle trois semaines auparavant ils avaient prêté serment au champ-de-mai. Cette proposition parut un peu prématurée; et il